

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88 tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 27 49 10 CCP 10 830 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABOONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50
3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25 — 1 an Fr. 50 — LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Ils ne veulent pas entendre!

Jeudi dernier paraissait, à cette même place, un petit entrefilet intitulé: «Après la retraite?». Son but était de couper court aux ragots en circulation quant aux futures activités de Willy Spühler.

Ce dernier, écrivions-nous, aspire à une retraite paisible, l'appât du lucre ne l'intéresse pas, il est un vrai socialiste, convaincu et désintéressé. Naïvement, nous pensions que cette modeste mise au point, tranquille et ferme, ferait l'affaire. Le goût de la sensation, une fois de plus, vient de prendre le pas sur les exigences d'une information objective. La très vénérable «Feuille d'Avis de Lausanne» céda à ce déplorable travers:

«On parle bel et bien de M. Spühler pour le Conseil d'administration de Brown Boveri et Cie!» Cette affirmation gratuite ne suffisant pas, la grande Julie vaudoise poursuivait: «Apparemment les socialistes souhaitent que le chef du Département politique ne choisisse pas une solution trop personnelle.» Du reste, l'article en question commençait pas interpréter nos lignes comme un «avertissement discret» donné par notre parti à son conseiller fédéral démissionnaire!

Ainsi, les limites de l'absurde furent allégrement franchies. A notre tour, nous allons nous permettre de faire une entorse aux règles de l'éthique professionnelles, tant prônées par nos chers confrères: l'usage établi défend à un journaliste de publier ses sources d'informations. Nous allons pourtant le faire. Nos lignes de la semaine passée furent écrites après un entretien avec Willy Spühler et sur son invitation. Ce dernier se serait ainsi donné à lui-même un «avertissement discret». Il y a mille manières d'assurer la discrétion, pourtant la presse ne figure pas parmi eux!

Les précisions supplémentaires données par ces lignes seront-elles suffisantes pour mettre fin aux faux bruits? Nous en doutons. «Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.» Voici pourquoi une dernière confiance s'impose. Contrairement à l'affirmation de notre confrère, nous souhaitons effectivement que M. Spühler choisisse une solution personnelle pour sa retraite, car nous sommes persuadés que se sera une solution à la mesure de l'homme: honnête et généreuse. J. R.

ISRAËL: Glissement à droite?

Deux heures après la fermeture du scrutin, les premiers résultats reçus à Tel-Aviv, résultats portant sur environ 10% de l'électorat, font apparaître un certain fléchissement au profit des partis de droite de «l'alignement» — qui groupe le Parti du travail (Mapai) et les socialistes de gauche (Mapam) — que dirige le président du conseil, M^{me} Golda Meir.

On constate en effet selon la radio israélienne, une diminution de 5 à 6% des suffrages allant au Parti du travail dans les villages dont les résultats sont connus et une augmentation, dans

la même proportion, des voix allant au Parti nationaliste (Gahal).

Une «projection» sur l'ensemble du territoire, de ces résultats qui concernent surtout des circonscriptions rurales, pourrait faire perdre à l'«alignement» la majorité absolue qu'ils détenaient au Parlement sortant avec 63 députés sur 120.

Le Gahal, la coalition nationaliste dirigée par M. Menahem Begin, pourrait donc être bénéficiaire de ce glissement vers la droite. Le Gahal, qui n'est représenté dans l'actuel gouvernement de coalition que par deux ministres d'Etat, pourrait alors accroître ses exigences, et imposer une politique un peu plus «dure» au futur gouvernement.

Le Gahal est en faveur du Grand Israël dans les limites obtenues après les conquêtes de la guerre des Six Jours, et se prononce contre toutes concessions territoriales. Il n'est pas douteux cependant que le futur gouvernement demeurera présidé par M^{me} Golda Meir, et que MM. Abba Eban et Moshe Dayan y conserveront respectivement les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Défense qu'ils détiennent actuellement. L'une des premières surprises de ces élections est l'importance de la participation électorale — qui selon la radio israélienne approche de 85% — en dépit d'une campagne sans passion, et l'affaiblissement de divers petits partis y compris, semble-t-il le Parti communiste pro-soviétique à clientèle essentiellement pro-arabe «Raka», dont les résultats, même dans les circonscriptions à majorité arabe, sont inférieurs aux prévisions.



Notre photo de Tel-Aviv: le ministre de la Défense, le général Moshe Dayan, dépose son bulletin dans un bureau de vote de Tel-Aviv.

Pour l'envoi des objecteurs dans le tiers monde

A Gwatt, près de Thoun, s'est tenue l'assemblée annuelle de la Communauté de travail pour la collaboration technique des jeunes dans les régions en voie de développement, sous la présidence du conseiller national Walter Renschler. Cette organisation groupe, en plus du service fédéral qui fournit les volontaires suisses, toutes les associations privées qui envoient des aides dans les pays en voie de développement.

L'assemblée s'est occupée en premier lieu du problème de la coordination entre les diverses organisations membres. La mise sur pied d'un «pool des candidats», qui existe déjà, a été au centre des discussions. Il a aussi été question de l'information du public et du recrutement des volontaires. Là encore, une meilleure coordination

permettrait d'obtenir des résultats plus intéressants. Enfin, les problèmes que pose la formation des volontaires ont également été évoqués.

A l'ordre du jour figurait aussi la question du remplacement du service militaire par une mission de coopération dans un pays du tiers monde. Les délégués se sont montrés favorables à cette solution, à la condition que la durée de la mission soit de deux ans, comme cela se pratique dans certains pays. Mais comment parvenir à introduire en Suisse une telle législation? Les avis étaient partagés sur ce point. Les uns se sont prononcés pour une nouvelle interprétation de l'article 18 de la Constitution, tandis que les autres ont préconisé une modification dudit article par le vote d'une initiative.

L'Italie socialement ravagée



Lundi soir, dans la ville italienne de Pise, environ 7000 manifestants de gauche se déployaient devant le bâtiment officiel du Parti néo-fasciste MSI, lorsque la police leur barra la route et attaqua au moyen de grenades lacrymogènes. Un jeune homme fut piétiné dans le tumulte qui suivit et un manifestant décéda d'une crise cardiaque, selon le communiqué de la police, d'une grenade, selon d'autres sources. Notre photo de Pise: un gauchien de l'ordre se prépare à lancer une grenade contre une barricade érigée par les manifestants. Mais, des bagarres ont éclaté à Latina — où une grève générale était observée pour protester contre l'augmentation du coût de la vie et des loyers — entre chinois, appartenant à l'Union des communistes marxistes-léninistes, et des jeunes gens d'extrême-droite. Ces derniers ont été arrêtés par la police. En revanche, la grève nationale de 24 heures observée par les ouvriers du bâtiment s'est déroulée sans incidents, de même que les manifestations organisées à Milan par les ouvriers métallurgistes. Chez Pirelli, des piquets de grève ont empêché l'expédition de pneumatiques hors de l'usine. La capitale de la Lombardie restera paralysée jusqu'au 31 octobre. En effet, 16 000 employés municipaux ont débrayé, entraînant des coupures d'eau, la fermeture des écoles ainsi que la fermeture des halles centrales pour la viande et le poisson. Les agents de police et les employés des cimetières suivent également ce mot d'ordre de grève, tandis que dans les hôpitaux seuls les services d'urgence sont assurés. Aujourd'hui, c'est la région de Trente qui sera affectée par une grève générale. Le seul signe de détente enregistré dans le secteur social est la reprise des négociations entre patronat et représentants syndicaux pour le renouvellement des contrats collectifs de travail dans l'industrie chimique et pharmaceutique.

Les socialistes genevois se prononcent à leur tour contre le «livre rouge» de M. von Moos

Le Comité directeur du Parti socialiste genevois a tenu lundi soir une importante séance consacrée à la préparation de la campagne électorale afin d'assurer la réélection de ses deux candidats au Conseil d'Etat.

Au cours de la séance, le Comité directeur s'est longuement préoccupé du problème posé par la diffusion dans tous les ménages du «livre rouge» intitulé «Défense civile», diffusé par les services de M. von Moos.

Il constate avec indignation que sous le couvert de la protection civile, cet ouvrage tente de mettre au ban de la société ceux qui luttent pour la disparition de la guerre, pour la limitation de l'armement, pour la paix. Le Parti socialiste s'est constamment battu avec d'autres organisations pour ces objectifs et il tient à s'opposer vigoureusement aux insinuations selon lesquelles les opposants au militarisme à outrance sont des traîtres à la patrie.

Il constate au contraire, qu'il a donné en maintes occasions la preuve de son attachement à notre pays. Ses représentants les plus qualifiés siègent jusqu'au Conseil fédéral. Il est donc parfaitement inadmissible que l'on tente, par le moyen de ce livre, de discréditer une large partie de la population.

Le Comité directeur du Parti socialiste genevois s'élève en outre contre le fait que l'ouvrage en question, qui n'est rien d'autre qu'une manifestation de propagande organisée par les milieux les plus réactionnaires du Département militaire fédéral, a été financé avec le produit des impôts (on parle de 4 millions de francs), payés par les contribuables.

L'opuscule «Défense civile» constitue une grave atteinte aux principes fondamentaux de notre démocratie et ignore ouvertement le respect que l'on doit aux opinions de chacun.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **UNE CHEMINÉE S'ÉCROULE ET TUE UN GOSSE.** — En jouant avec deux camarades sur le toit du lavoir communal sur la place de la Landsgemeinde, à Glaris, le petit Jim Sawin, âgé de 10 ans, a été victime d'un accident mortel. Les trois garçons jouaient avec des crochets de fer servant de soutien à une cheminée, à près de six mètres au-dessus du sol, quand la cheminée s'écroula, blessant si grièvement Jim Sawin que l'enfant est décédé peu après son admission à l'Hôpital cantonal.

■ **LE DIRECTEUR DU CICR S'EN VA.** — M. Roger Gallopin, membre du Comité international de la Croix-Rouge et directeur général depuis de nombreuses années, désireux de se consacrer à d'autres activités, a demandé à être déchargé de ses fonctions directrices dès la fin de 1969. Le CICR a fait droit à cette demande. M. Gallopin demeurera membre du CICR et continuera, en cette qualité, à remplir certaines missions.

■ **TUÉ EN TOMBANT D'UN TOIT.** — M. Robert Capt, 59 ans, ferblantier-appareilleur à Echandens, travaillait mardi matin sur le toit du collège de Prilly-Centre, quand il bascula dans le vide et fut tué sur le coup.

■ **UN MORT DANS UN INCENDIE.** — Un foyer d'incendie était découvert, mardi matin, dans l'une des plus vieilles maisons de Scherzingen près de Kreuzlingen (TG), habitée par les frères Kleeli et quelques ouvriers saisonniers espagnols. Pensant que tous les habitants avaient quitté leurs appartements, les pompiers, en pénétrant à l'intérieur, trouvèrent M. Jakob Kleeli, 58 ans, étendu sur le sol et qui avait été asphyxié par l'épaisse fumée noire dégagée par le sinistre. Les efforts tenés pendant une demi-heure environ pour tenter de ramener le malheureux à la vie demeurèrent cependant vains. Les causes exactes du sinistre ne sont pas encore connues, mais on pense que le responsable pourrait être un homme qui s'est endormi en fumant.

■ **CAPORAL ÉLECTROCUTÉ.** — Lors de l'installation d'une antenne pendant un exercice de combat nocturne de l'école de recrues 219 des troupes légères dans les environs de Weinfelden, un sous-officier est entré en contact mardi avec une conduite électrique à haute tension, et est décédé des suites du choc. Le Département militaire communique qu'il s'agit du caporal Peter Ammann, étudiant, célibataire, âgé de 21 ans, domicilié à Langenthal. Deux recrues qui se trouvaient dans les environs souffrent également d'un choc.

■ **BÂLE: LA CAISSE A DISPARU...** Lors de la première représentation des ballets moscovites Moïseïev, qui se produisent pendant deux jours à Bâle, dans les locaux de la Foire d'échantillons, la recette totale des entrées, soit un montant d'environ 21 000 fr., en billets de mille, cent et vingt francs a été volée. Le forfait a été accompli par un ou plusieurs inconnus, qui ont profité pour agir du

moment où le caissier, pour des raisons non déterminées, a quitté son poste en laissant la caisse sans surveillance.

Un second radical zurichois refuse d'être conseiller fédéral

M. E. Bieri, conseiller de ville (exécutif) et directeur des Finances de la ville de Zurich, renonce à être candidat au Conseil fédéral. Il a déclaré à une conférence de presse, en réponse à un journaliste, et en présentant le budget de la ville pour 1970, qu'il ne songeait nullement à quitter son actuel champ d'activité.

Il a précisé, en outre, en réponse à une autre question, qu'il ne serait pas candidat au Conseil fédéral.

Après M. Honegger, conseiller aux Etats de Zurich, M. Bieri est la seconde personnalité du Parti radical zurichois qui décline toute candidature au Conseil fédéral.

Démission du juge fédéral Panchaud

M. André Panchaud, juge fédéral depuis 1948, vient de communiquer au président des deux Chambres réunies, qu'il allait prendre sa retraite à partir de la fin de l'année en cours. M. Panchaud a présidé le Tribunal fédéral en 1967-1968.

Né à Vevey en 1901, le juge fédéral Panchaud, après avoir suivi les cours du Gymnase de Lausanne, étudie aux universités de Lausanne, Leipzig et Londres. Il est docteur en droit en 1924 et obtient son brevet d'avocat vaudois en 1926. Il exerce à Montreux, de 1926 à 1935. De 1936 à 1948, il est juge cantonal. Il préside la Cour civile du Tribunal cantonal en 1943 et 1944. M. Panchaud est élu juge fédéral le 11 mars 1948. De 1955 à 1958, il préside la Société suisse des juristes. Dès 1966, il est membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

CANTON DE VAUD

YVERDON: Conférences publiques. Jeudi 30 octobre, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Centre, rue des Remparts. Exposé de P. Aubert, conseiller d'Etat: « Histoire du socialisme ».

Distribution propagande électorale. — Mercredi 29 octobre — mercredi 5 novembre, dès 17 h. 30, au Cercle ouvrier.

Permanence du parti. — 28 octobre, 4, 5, 6 et 7 novembre, dès 20 h. 15, au Cercle ouvrier.

RENENS: Assemblée de section. — Jeudi 6 novembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple, Renens.

RIVIERA VAUDOISE: Parti socialiste. Groupement féminin Riviera vaudoise, vendredi 31 octobre, à 20 h. 30. Hôtel de la Paix (1^{er} étage),

CONVOICATIONS DU PARTI

Montreux. Conférence par M. Ernest Isely, professeur: « La femme vaudoise devant les élections communales ». Cordiale invitation à toutes les dames et demoiselles.

JURA

COURROUX-COURCELON: Comité agrandi du Parti socialiste de Courroux-Courcelon, le jeudi 30 octobre 1969, au restaurant du Pont, à 20 h. 15.

CANTON DE GENÈVE

SOUS-COMMISSION DU PROGRAMME: Vendredi 24 octobre, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, Longemalle 8.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: Groupe des conseillers généraux. — Séance le 30 octobre, à 20 h. 15 à l'Hôtel du Soleil. Ordre du jour: séance du Conseil général du 3 novembre. Présence par devoir. En cas d'empêchement majeur prière d'aviser le président intéressé.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Nous vous prions de bien vouloir nous retourner vos listes de l'initiative populaire de l'élection des conseillers aux Etats par le peuple jusqu'au 31 octobre, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil. Jacques Miserez, Grenier 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

APPRENEZ cet automne à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 20.— par mois, chez Raymond, rue de la Serre 66, à La Chaux-de-Fonds.

On cherche pour un demi-année

jeune fille

comme aide de ménage dans famille avec 3 enfants. Entrée immédiate ou à convenir.
Famille René Will, Fräschlezen 11, 8340 Hinwil (ZH). Tél. (051) 78 07 94.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds ouvre un

CONCOURS DE DÉCORATION MURALE

pour le Groupe scolaire de Bellevue. Le concours est réservé aux artistes n'ayant jamais exécuté d'œuvre de décoration murale, domiciliés dans les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle depuis au moins deux ans, ou ayant fait leurs études à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds.

Les artistes intéressés doivent s'inscrire jusqu'au 15 novembre 1969 à la Direction des travaux publics qui leur fera parvenir le règlement du concours et les documents nécessaires.

CONSEIL COMMUNAL



VON GUNTEN

VERRES DE CONTACT
Léopold-Robert 23



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS aux conducteurs de véhicules

En raison de travaux impératifs, le trafic nord-sud est interdit sur le « Grand-Pont »; il est dévié par la rue Morgarten.

Les véhicules circulant du sud au nord passent temporairement sur le nouveau pont. Il est rappelé aux conducteurs qu'ils se trouvent là dans une zone de chantier et qu'ils doivent circuler avec une grande prudence.

Durée de ces mesures: 15 jours environ.

La Chaux-de-Fonds, le 28 octobre 1969.
DIRECTION DE POLICE

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

GENÈVE-SERVETTE ÉGALISE DANS LES DERNIÈRES SECONDES

SIERRE—GENÈVE-SERVETTE, 3-3 (1-0, 0-1, 2-2). — Buts: 13' Imhof (Emery), 32' Dubi, 42' Pargaetzi (Chappot), 47' Imhof, 49' N. Mathieu (R. Mathieu), 60' Henry (Giroud).

Sierre: Rollier; Henzen, J.-C. Locher; G. Mathieu, Oggier; Debons, Imhof, Emery; Thele, K. Locher, Zuferey (Dekumbis); N. Mathieu, R. Mathieu, Tailens.

Genève-Servette: Clerc; Rondelli, Conne; Stuppan, Briffod; Dubi, Chappot, Pargaetzi; Giroud, Henry, Joris; Lentillon, Johner, Voide.

En obtenant le partage des points contre Genève-Servette, le H.-C. Sierre s'est installé comme premier leader du championnat suisse 1969-1970, leader sûrement éphémère, ses suivants immédiats disputant ce soir leurs matches de la deuxième journée. Très faible sur le plan technique, cette rencontre ne fut vraiment intéressante que dans sa phase finale. A la suite d'une expulsion de cinq minutes de Joris, Sierre parvint à transformer en un avantage de 3-2 son retard de 2-1. A deux secondes de la fin cependant, Henry obtint l'égalisation.

LNA

Sierre—Genève-Servette, 3-3

1. Sierre	2	1	1	0	9-8	3
2. Chaux-de-Fonds	1	1	0	0	9-2	2
3. Klotten	1	1	0	0	5-3	2
4. Viège	1	1	0	0	6-5	2
5. Genève-Servette	2	0	1	1	6-8	1
6. Langnau	1	0	0	1	5-6	0
7. Berne	1	0	0	1	5-6	0
8. Zurich	1	0	0	1	2-9	0

● Première ligue: Genève-Servette II—Yverdon, 2-4; Young-Sprinters II—Fleurier, 0-7.

CE SOIR, VIÈGE AUX MÊLÈZES

La Chaux-de-Fonds: statu quo quant à la composition de l'équipe pour ce soir, face à Viège. Ce sera donc: Rigolet; Kunzi, Huguenin; Squaldo, Furrer; Dubois, Berger, Pousaz; Jeannin, A. Berra, R. Berra; Turler, Stambach, Curchod. Les réserves sont: Granata, Racine et Pellaton que Gaston Pelletier a « récupéré » lundi, l'ex-Loclois venant de terminer son école de recrues.

Viège paraît être à la portée des Chaux-de-Fonniers. Mais ces derniers doivent s'attendre à une résistance de la part des Valaisans, d'autant plus

qu'ils viennent de battre Langnau. Bassani est fort dans sa cage et il peut beaucoup pour Viège.

En parallèle avec ce match des Mêlèzes, deux autres matches auront lieu ce soir: Zurich va jouer à Langnau et Klotten recevra Berne. Pronostic: La Chaux-de-Fonds et Klotten pourraient bien se trouver seuls en tête ce soir, une surprise n'étant guère prévisible de ce côté-là...

En ligue nationale B, le programme est le suivant: Thoune—Bienna, Fribourg—Sion, Villars—Lausanne et Lucerne—Young-Sprinters. R. D.

Les Suisses au Gurten... sans Jeandupeux

L'équipe suisse de football jouera dimanche, à Berne, son dernier match du tour préliminaire de la coupe du monde 1970, match sans enjeu puisqu'elle se trouve d'ores et déjà éliminée de la course à la qualification, comme d'ailleurs son adversaire, le Portugal. A défaut de celle de l'année prochaine, ce match va être placé dans l'optique de la coupe du monde 1974, dont le tour final aura lieu en Allemagne de l'Ouest. Pour la Suisse, il s'agit, en effet, d'entamer immédiatement la préparation de la formation appelée à obtenir sa qualification dans quatre ans.

Les sélectionnés suisses se sont réunis hier en début d'après-midi au Gurten, colline dominant Berne. Rappelons qu'il s'agit des gardiens Prosperi (Lugano) et Kunz (Bâle); des défenseurs et demis Bosshart (Young-Boys), Chapuisat (Lausanne), Guyot (Servette), Guggisberg (Young-Boys), Kuhn (Zurich), Odermatt (Bâle), Perroud (Servette), Ramseier (Bâle) et Ruegg (Grasshoppers); des attaquants Balmer (Bâle), Brenna (Lugano), Kunzli (Zurich) et Vuilleumier (Lausanne).

A ces quinze noms doit encore s'ajouter celui de Daniel Jeandupeux,

dont l'absence a été très remarquée. En effet, le Chaux-de-Fonnier — qui accomplit actuellement son école de recrues — n'a pas obtenu congé à temps voulu, ce qui laisse rêveur...

Bellinzona va limoger son entraîneur

Des bruits assez officiels circulent actuellement à Bellinzona. Mezzadri, qui avait remplacé Carlo Pinter au mois de juin, serait bientôt limogé. En tout cas, il n'a plus la confiance du comité, voire des joueurs. Bellinzona est actuellement mal placé au classement et il va essayer de se sortir de cette dangereuse situation. Le président du club s'est approché de Carlo Pinter pour que ce dernier reprenne en main l'équipe. Pinter n'a pas dit non, mais il n'a pas encore dit oui non plus. Il a déjà reçu des offres des Grasshoppers. S'il reste à Bellinzona, c'est qu'il entend avoir l'approbation de tous les membres du comité.

Restaurant de l'Ancien-Stand
GRANDE SALLE

Ce soir, à 20 h. précises

Abonnements de Fr. 5.—
et de Fr. 10.—
Magnifiques quines

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société mycologique de La Chaux-de-Fonds



Trois pour deux toute la soirée

Jérémias Gotthelf
Heur et Malheur d'un Maître d'Ecole

185

Me voyant assis seul, le dos courbé, la tête appuyée sur une main, les yeux baissés, elle me crut réellement malade, s'approcha et me prit la main. Quand elle vit que j'écrivais et qu'il était question de mon père et de ma mère (elle n'était pas très habile à lire l'écriture) elle m'arracha la plume de la main en disant: — Eh! Pierrot, tu ne vas pourtant pas faire quelque sottise; viens plutôt m'aider à arracher le lin.

— Non, répondis-je en hochant la tête, le moment est venu de me mettre à l'œuvre, nous ne pouvons pas continuer à vivre ainsi, et je ne sais rien de mieux à faire.

— Et moi, je sais quelque chose de meilleur, c'est d'être patient et de mettre sa confiance en un Dieu qui dirige toutes choses et, en attendant, de travailler courageusement en se contentant des quelques faveurs dont on est l'objet. Or, nous sommes beaucoup plus favorisés que d'autres, car nous vivons en paix, et nous nous aimons les uns les autres; en faut-il davantage pour être heureux?

Douloureusement impressionné à la vue de la douce résignation de ma femme, je fondis en larmes et lui répondis: — Eh! c'est précisément à cause de toi que je ne puis plus laisser les choses au point où elles le sont; j'ai le cœur navré toutes les fois que je te vois ôter les morceaux de ta bouche, quand je pense que tu es sur pied depuis le grand matin au soir tard, et que tu deviens de jour en jour plus misérable. Oui, depuis que nous sommes en ménage, je ne t'ai, pour ainsi dire, pas acheté un seul objet de vêtement et il y a longtemps que tu n'oserais plus aller à l'église, si tu ne faisais un si grand cas du culte public. Sans doute, il faut avoir confiance en Dieu, mais nous

avons aussi l'obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir, c'est ce que Wehrdi lui-même dit être indispensable à chacun. Wehrdi nous veut du bien, il m'a déjà mis dans la main plus d'une pièce blanche sous divers prétextes. D'ailleurs, il connaît mieux que nous les choses de ce monde, et s'il s'est souvent moqué de nous, c'est par habitude et de telle façon que je ne puis m'en fâcher. Je veux poursuivre cette entreprise et y travailler jour et nuit, à la garde de Dieu.

— Mais enfin, Pierre, dis-moi donc ce que sera cet écrit? Tu commences à parler de ton père et de ta mère et d'une vieille maison; qui voudra lire cela? J'ai toujours entendu dire de ce genre d'écrits, que plus ils sont courts, meilleurs ils sont.

— Je m'en tiens aux conseils de Wehrdi; il t'expliquera mieux que personne quelle espèce de livre cela doit donner et pourquoi il doit être ainsi et non autrement. Il viendra dans huit jours et tu pourras lui demander ce qui en est en réalité. En attendant, je te prie de me laisser en paix, puisque je fais ce travail par amour et par intérêt pour toi.

Pendant ces huit jours, je travaillai assidûment à noircir tant de papier que je commençai à être étonné des proportions que prenait mon livre. De nombreux épisodes de mon enfance

m'étaient revenus à la mémoire; je n'en omis aucun, parce que Wehrdi m'avait recommandé d'être complet, et quoique j'eusse beaucoup écrit, je ne me trouvais guère avancé.

Wehrdi arriva un jour que ma femme était dans le champ de haricots. Il parcourut mon travail avec attention et trouva qu'il prenait bonne tournure. Quand ma femme rentra, elle ne tarda pas à le prendre à partie.

— Mais, Wehrdi, est-ce sérieusement que vous vous intéressez à nous, ou voulez-vous peut-être vous jouer de nous et ne serions-nous bons qu'à vous servir de passe-temps?

— Non, certainement, petite femme; il faudrait être un véritable païen pour ne pas vous souhaiter tout le bonheur possible.

— Mais, pourquoi engager mon mari à en écrire si long, en commençant par son père? Il finira sans doute aussi par me mettre en scène...

— Bien entendu, madame la régente, il y sera aussi question de vous et les pages où votre nom paraîtra ne seront pas les moins belles ni les moins intéressantes.

— Non, sapsriti, je ne veux pas paraître dans un écrit. Il se trouverait peut-être quelqu'un qui serait assez sot pour le faire imprimer.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

Aux Coopératives Réunies Création de la première coopérative régionale romande

Dans son congrès suisse qui s'est réuni en juin à Zurich, l'Union suisse des coopératives, qui a son siège à Bâle, a pris d'importantes décisions. Elle a établi un plan suisse qui permettra d'opérer, par voie de fusions, une concentration en 33 coopératives régionales, des 500 sociétés coopératives de consommation actuelles, d'ici à 1975.

En principe, à l'exemple de l'USC qui a changé sa raison sociale en Coop Suisse, les coopératives régionales porteront le nom de la localité où se trouve leur siège central. C'est ainsi que les Coopératives Réunies deviennent Coop La Chaux-de-Fonds, les bureaux centraux se trouvant au premier étage de l'immeuble portant le numéro 96 de la rue du Commerce. Ce bâtiment est situé à proximité immédiate des entrepôts régionaux, et son rez-de-chaussée reste occupé par la centrale pharmaceutique Era.

CE QUE REPRÉSENTE

LA CONCENTRATION RÉGIONALE

Pour notre région Coop La Chaux-de-Fonds, groupera les anciennes sociétés suivantes:

Sonceboz - Sombeval, Reconviiler, Tavannes-Malleray-Bévilard, Tramelan, qui ont toutes ratifié la fusion à l'unanimité par leur conseil coopératives.

Saint-Imier, Coopératives Réunies La Chaux-de-Fonds-Le Locle où la

fusion a également été ratifiée à l'unanimité par leur Conseil coopératif respectif.

La fusion deviendra effective le 1^{er} janvier 1970.

L'ensemble de la concentration représente environ 70 magasins d'alimentation, 10 magasins d'articles spéciaux (mercerie, librairie, vaisselle, etc.), 5 pharmacies, 2 drogueries et 1 imprimerie. Le chiffre d'affaires atteint 50 millions par an.

Il s'agit de la première création d'une coopérative régionale en Suisse romande. Elle permettra, avec un minimum de transfert de personnel de bureau, d'arriver à une rationalisation qui n'apporte pas de conséquences désagréables ou difficiles pour les employés.

Ses buts principaux consistent à renforcer l'unité de vente, à diminuer les frais administratifs, et à rassembler les ressources, de manière à servir toujours mieux la clientèle, à lui éviter des pertes de temps et à lui offrir un choix plus grand.

QUELQUES PROJETS

Les magasins à libre-service ont tendance à diminuer en nombre, pour faire place aux supermarchés qui évitent des déplacements inutiles à la clientèle et à la dernière innovation qui consiste en magasins « supérettes » de 400 à 500 m² destinés à la vente,

et qui comprennent en principe une boucherie (autrement dit des réalisations qui se situent à mi-chemin entre le libre-service de format traditionnel et le supermarché.)

A La Chaux-de-Fonds un magasin supérette sera construit au carrefour des rues Fritz-Courvoisier et de l'Etoile. Il jouxtera un important immeuble locatif qui sera érigé par une société anonyme indépendante de Coop La Chaux-de-Fonds. Les travaux de démolition des anciens immeubles ont débuté, et si tout se déroule normalement l'inauguration de ce magasin de 400 m² réservé à la vente, conçu sur le modèle de celui des Forges, pourrait se dérouler en automne 1970 déjà.

A Sonceboz, un magasin du même type est en construction.

Au Locle, les études en vue d'une réalisation identique sont fort avancées.

Enfin dans un avenir plus ou moins immédiat des décisions interviendront au sujet de la création d'un grand magasin et d'une extension des entrepôts régionaux. Ce programme dynamique que M. Marcel Chapuis, directeur de Coop La Chaux-de-Fonds, a bien voulu nous exposer, fait honneur à l'esprit d'entreprise et d'initiative de Coop La Chaux-de-Fonds. *Mls.*

DISTINCTION POUR L'ŒUVRE POÉTIQUE D'UNE JEUNE CHAUX-DE-FONNIÈRE.

— Créé l'an dernier pour révéler une jeune littérature romande vigoureuse et originale, le prix Georges Nicole — du nom du critique et poète mort en 1959 — a été remis pour la première fois mardi à Lausanne. Cinquante-huit nouveaux écrivains romands y avaient participé.

Le jury, formé de Nicolas Bouvier, Maurice Chappaz, Jacques Chessex, Jean-Pierre Monnier et Alexandre Voisard, a décerné le prix — 1000 fr. — à chaque lauréat — à deux auteurs âgés de 20 ans: Anne-Lise Grobety, de La Chaux-de-Fonds, pour « Pour mourir en février », et Jean-Marc Lovay, de Sion, pour « Epître aux Martiens ».

VISITE D'UN AMBASSADEUR. — La Chambre suisse de l'horlogerie a organisé mardi une visite dans la région horlogère à l'intention de M. Shelby Cullom Davis, nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Suisse.

Reçu à La Chaux-de-Fonds, au siège de la Chambre suisse de l'horlogerie, l'ambassadeur a eu ensuite l'occasion de visiter une fabrique au Locle et une autre à Fontainemelon.

COLLISIONS. — Un automobiliste qui circulait hier en début d'après-midi à la rue du Général-Dufour ne s'est pas mis en présélection avant de bifurquer. Il a ainsi heurté un cyclotriste M. B. Paratte, qui a fait une chute heureusement sans gravité.

● A 14 h. 30, un accident du même genre s'est produit entre deux véhicules sur la rue Fritz-Courvoisier au carrefour du Dano.

● A 19 h. 15, un automobiliste qui circulait sur la rue des Moulins ne s'est pas arrêté au stop, à l'intersection avec la rue de Bel-Air, il est entré en collision avec une autre voiture.

Le Musée des beaux-arts présente ses acquisitions nouvelles

Poursuivant une excellente tradition, déjà pratiquée avec un succès croissant par le Musée d'horlogerie, celui des beaux-arts expose ces jours-ci ses récentes acquisitions, achats et dons. C'est ainsi que se forment les grandes collections, les donateurs rivalisant d'intérêt pour leur ville et région en se liguant pour offrir à la population les meilleurs témoins de notre art. Il y a quelques années, on a vu partir d'ici pour le musée d'Aarau plusieurs toiles d'Auberjonois, alors que le nôtre ne possède rien du grand artiste vaudois. De tels faits ne doivent plus se produire.

Voici ce que nous avons pu admirer au cours d'une visite au musée:

Dons. — Une tapisserie et deux huiles de Georges Froidevaux, « L'Esprit », « Brodeuse » et « Paysage jurassien ». Trois portraits de Charles Humbert: « Madeleine Woog », « Le Père de Madeleine Woog », « Le D^r Charles Wolf », regretté chirurgien-chef de notre hôpital (où il sera trans-

féré) et deux huiles, « Nu aux Mimosas » et « Nature morte ». De Condé, une sculpture à tiroirs, « Armoire ».

Achats. — Un très beau relief gravure d'Edouard Augsburger, un de nos artistes les plus inventifs, au travail remarquablement patient et tranquille. Une eau-forte de haut vol d'Henry Jacot et une autre de Nicodsky (Le Locle, La Chaux-de-Fonds), gouache et aquarelle de Saas et d'Egli (Zurich). Ces œuvres ornent le grand escalier d'accès au salon rouge du premier étage, donnant un peu de place au conservateur qui en réclame (à quand le déménagement du Musée d'ethnographie?), avec les Seuphor, Singier, Arp, Adam.

Enfin, on espère bien conserver l'étonnante « Sculpture sur Méléze » du peintre coréen Ung No-lee, à l'entrée de la salle 2. Le public de La Chaux-de-Fonds et d'ailleurs est donc invité à parcourir ces salles pour y découvrir, à leur place, ces acquisitions, voire se préparer à imiter les donateurs.

Levre du nouveau Garage des Trois-Rois

Mardi, en fin d'après-midi, s'est déroulée, aux Eplatures, la traditionnelle cérémonie qui marque, chez nous, la mise sous toit d'un nouveau bâtiment. Il s'agissait du futur Garage des Trois-Rois. MM. E. Bieri et J.-P. Nussbaum ont remercié tous ceux qui ont travaillé sur le chantier ou ont collaboré à la préparation technique de la très vaste et importante construction. Ils ont relevé les

difficultés rencontrées sur le chantier par suite des circonstances atmosphériques défavorables des mois d'avril, de mai et de juin, qui s'ajoutaient à un sol particulièrement marneux. Le deuxième sous-sol a été entièrement construit dans l'eau des sources de la Bonne-Fontaine. Malgré cela le planning a été respecté, et les deux orateurs se sont plu à féliciter les ouvriers et à les mettre à l'honneur.

La construction a nécessité l'emploi de 240 tonnes d'acier et 1900 m³ de béton. 32 000 m³ de matériaux marneux ont été évacués. Elle se compose de deux étages en sous-sol, un rez-de-chaussée dont une partie est dotée d'un premier étage.

L'atelier de mécanique occupe 795 m², la carrosserie 480 m², le centre de diagnostic 85 m², le lavage graissage automatique 135 m², la préparation des voitures 360 m², le magasin de pièces détachées 730 m², les bureaux 410 m². La place réservée au stock de voitures neuves en abritera 89.

Cette importante réalisation ne représente qu'une première étape, d'ici trois ans elle sera complétée par une halle d'exposition et plus tard d'une seconde halle de travail de dimension identique à la première.

MM. Nussbaum ont tenu de doter leur personnel d'un réfectoire et d'une installation de douches.

E. M.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

NEUCHÂTEL : NOUVELLE RÉPARTITION DES CHARGES AU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Neuchâtel s'est réuni mardi 28 octobre avec Rémy Allemann, nouveau membre de cette autorité, afin de prendre les mesures relatives à son entrée en fonction fixée au 17 novembre 1969.

Dès cette date, la répartition des sections de l'administration communale sera la suivante:

Finances, Forêts et Domaines, Services économiques, Centre électronique de gestion: M. Pierre Meylan (suppléant, M. J.-C. Duvanel).

Services sociaux, Hôpitaux, Bibliothèques et Musées, Office du travail, Centre d'orthoptique: M. Philippe Mayor (suppléant, R. Allemann).

Travaux publics, Instruction publique, Cultes, Orientation professionnelle, Sports: Rémy Allemann (suppléant, M. Ph. Mayor).

Bâtiments, Police, Police du feu et des constructions, Protection civile, Tourisme et trafic, Information: M. Jean-Claude Duvanel (suppléant, M. P.-E. Martenet).

Services industriels: eau, gaz, électricité, Services des assurances, Office du personnel: M. Paul-Eddy Martenet (suppléant, M. P. Meylan).

Par rapport au groupement actuel des sections, les modifications concernent essentiellement les Travaux publics et la Police. Elles ont pour avantages, dit le conseil, de placer sous une même direction policiers, premiers secours et préposés à la police du feu, et aussi de favoriser la coordination des contrôles relevant de la salubrité publique et de la prévention contre l'incendie. Un même souci de rationalisation a présidé au regroupement de l'instruction publique et du Service des sports.

Au surplus, le Conseil communal a marqué son intention de mettre davantage l'accent sur l'information comme aussi de renforcer son action concernant le tourisme et le trafic afin de toujours mieux stimuler la vie économique de la ville.

Journée du Parti socialiste du district de Boudry

L'an dernier, c'est à la Fruitière de Bevaix que la journée du district avait eu lieu. Cette année, c'est la section de Gorgier qui a été chargée de l'organiser. Jean-Pierre von Allmen, conseiller communal, s'est mis au travail, il y a plusieurs semaines, et avec la ténacité dont il fait toujours preuve, il nous présente un programme des plus soignés.

De 8 h. à 11 h., un rallye faisait parcourir aux automobilistes qui s'étaient inscrits, toute la Béroche et ses environs. Un classement qui tenait compte de chaque poste de contrôle passé dans les temps, de réponses à dix questions sportives, dix autres politiques, dix questions sur la Béroche et dix de divers, donna comme vainqueur notre ami Jean-Pierre Huther, de Colombier, qui emporta la coupe. Un prix ou un cadeau souvenir récompensa chaque participant.

Dès 11 h. 30, le dîner fut servi à une soixantaine de participants, dans la

Grande Salle de commune de Gorgier. Menu: soupe aux pois, choucroute garnie, dessert. A noter que les cuisiniers et tout le personnel avaient été mis à disposition par la section de Gorgier.

De 14 h. à 19 h. 30 enfin, eut lieu le match au loto de la section de Gorgier tandis que, dans la salle du Conseil général et dans la cour du collège fonctionnait une garderie d'enfants.

A première vue, on peut dire que cette journée fut une réussite. Même si le temps fut un peu revêche le matin, durant le rallye, et un peu trop beau l'après-midi pour un match au loto, elle a permis à des membres du parti de chaque village du district, de se rencontrer en dehors de la vie politique habituelle, dans une atmosphère de vacances.

Bien sûr, les organisateurs auraient souhaité quelques voitures de plus au rallye, mais il faut bien un commencement à tout et nous sommes certains que l'an prochain cette journée sera suivie par un plus grand nombre de participants lorsque la section de Colombier, sauf erreur, l'organisera.

Quant à la section de Gorgier, nous la remercions pour tout l'effort fourni et nous remercions spécialement notre ami J.-P. von Allmen qui eut toute la responsabilité de cette manifestation. Nous lui souhaitons bonne chance pour « la marche à travers la Béroche en fleurs », qui sera proposée à toutes les sections du canton, et qui aura lieu sous son nom le dit bien, vers la fin du mois d'avril 1970, alors que notre petit coin du canton de Neuchâtel sera paré des fleurs de tous ses cerisiers.

Chroniqueur

VINGT-CINQ ANS AU SERVICE DE L'ÉTAT. — M. Marcel Lang, premier secrétaire du Département des Finances a célébré le 25^e anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion, présidée par le chef du Département des finances, Rémy Schlaepfy.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Delémont: On a volé 2000 « livres rouges »!

On apprenait mardi à Delémont que plus de deux mille livres de la « Défense civile », entreposés à la poste de la gare avaient disparu durant la nuit de lundi. Ces livres étaient dans des ballots attachés avec des rubans métalliques et disposés sous un abri ouvert où l'on range d'ordinaire les véhicules des PTT.

La police cantonale a immédiatement ouvert une enquête, mais pour l'instant, elle observe le plus profond mutisme. Selon certaines rumeurs, ces livres ont disparu entre une heure du matin et quatre heures; toujours selon les mêmes rumeurs, des cheminots auraient aperçu durant la nuit un certain va-et-vient aux abords de la place de parc qui jouxte l'abri où étaient entreposés les petits livres rouges.

PROGRAMMES



ET POURTANT !

— Vous dites bien 61 millions de francs ?
— Oui !
— C'est incroyable !
— Et pourtant vrai !
— Qui a touché cette somme considérable ?

— L'ensemble des œuvres d'entraide et d'utilité publique romandes.
— Ces œuvres ont donc reçu la totalité du bénéfice de la Loterie romande, dès sa création ?
— Parfaitement ! C'est même pour cela qu'elle fut créée.

— Bien ! Permettez-moi de vous donner rendez-vous pour le 8 novembre, date du prochain tirage. Je vais tenter ma chance et faire une bonne œuvre.

RADIO

Mercredi 29 octobre 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la Vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Disc-matic. 20.00 Magazine 49. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonie du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.10 Disques. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Sports et mus.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00. 23.25. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Pièce. 21.30 Divertissement pop. 22.15 Inf. 22.30 Big band ball. 23.30 D'un jour à l'autre.

Judi 30 octobre 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.30 Bonjour de Colette Jean. 8.00 Inf. — Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Bonheur à domicile. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 « Pacifique-Atlantique », lettre de route. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

TV ROMANDE

Mercredi 29 octobre 1969

17.00 Cinq à six des jeunes. 18.00 Bulletin. 18.05 « Les Cadets de la Forêt », film. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours. 19.05 « Cher Oncle Bill », feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 « L'Enfer des Tropiques », film. 22.10 Salut Jean-Pierre. 22.40 Téléjournal. 22.55 Téléunit.

TV FRANÇAISE
Mercredi 29 octobre 1969
1^{re} chaîne. — 14.30 Pour les jeunes. 18.15 Dernière heure. 18.20 Schmilblic. 18.35 Bricolage. 18.55 Kiri le clown. 19.00 Actualités régionales. 19.25 « La Cravache d'Or », feuilleton. 19.45 Télésoir. 20.20 Arpeges. 21.20 Arguments. 22.05 Des agents très spéciaux. 22.55 Téléunit.

2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 « D'Iberville », feuilleton. 20.10 Magazine des animaux du monde. 20.30 Télésoir couleurs. 20.55 « Vive Henri IV, Vive l'Amour », film - Débat.

Judi 30 octobre 1969

1^{re} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 téléunit. 13.15 Midi-magazine. 15.30 Pour les jeunes.



CHRONIQUE GENEVOISE

Le subventionnement des caisses de maladie

Dans un précédent article, nous avons fait de brefs commentaires au sujet de la loi sur l'assurance maladie obligatoire de certains salariés¹.

Aujourd'hui, nous revenons sur une question annexe, laquelle concerne le subventionnement des caisses maladie. Le projet de loi y relatif a été accepté par le Grand Conseil à la même séance que le précédent et c'est également J.-Cl. Gagnebin (soc.) — député dont chacun déplore le départ — qui a présidé la commission parlementaire et qui a rapporté en son nom.

Pas de discrimination

Soulignons, fait heureux, que le Grand Conseil a accepté la notion de l'égalité des cotisations pour les hommes et pour les femmes. A ce propos, nous lisons dans le rapport de J.-Cl. Gagnebin: « Cette proposition avait été le thème principal de l'audition des représentantes des associations féminines. Elles avaient souligné alors le caractère discriminatoire de la disposition de la LAMA — qui autorise les caisses maladie à percevoir une cotisation plus élevée pour les femmes que pour les hommes — en relevant que, dans le cadre d'une assurance éminemment sociale, la solidarité devait jouer pleinement. Elles faisaient remarquer que la législation neuchâteloise a déjà corrigé partiellement cette inégalité et que la Suisse est le seul pays, à la connaissance du BIT, où l'on pratique la différence de primes entre les sexes. »

Après avoir, à l'unanimité, émis un préjugé favorable à cette égalisation, la commission a demandé au Département de la prévoyance sociale et de la santé publique d'en étudier les modalités et les répercussions financières. A ce stade de la discussion, il a aussi été admis que l'introduction de cette notion dans la loi de subven-

tionnement aurait des effets plus étendus que dans la loi d'obligation.

Le département a soumis de nouvelles propositions de subventionnement qui ont été approuvées par la commission, avec une abstention.

Prise en charge des médicaments

La Fédération genevoise des caisses maladie a estimé que le montant de 2000 fr. par feuille de maladie pour la prise en charge des médicaments « hors listes » prévu par le projet des experts était trop élevé et qu'il devait être fixé à 1000 fr. par année.

La commission n'a pu se rallier à cette suggestion, mais a tenu compte de ces remarques, en réduisant le montant à 800 fr. par feuille de maladie, mais au plus à 2000 fr. par an. Selon la convention qui lie la Société suisse de pharmacie et l'Union des fédérations suisses de caisses de maladie (à laquelle les caisses genevoises n'ont pas adhéré), le montant prévu est de 300 fr. par feuille de maladie.

La convention précitée prévoit aussi une liste négative d'environ 400 produits qui sont totalement exclus de la prise en charge, en raison de leur valeur thérapeutique discutable.

Cette notion de liste négative a été reprise dans le projet des experts et approuvée par la majorité de la commission.

ESTIMATION :

a) du nombre des assurés donnant droit à la subvention
b) du coût total pour 1970

Caisses		Effectif 1967	1969*	Subvention	
				par assuré	totale
				F	F
1. Selon article 5, lettre a	Hommes	73 816	82 157	10	821 570
	Femmes	81 647	90 873	32	2 907 936
	Enfants	50 256	55 935	20	1 118 700
2. Selon article 5, lettres b et c	Hommes	12 446	12 949	5	64 745
	Femmes	2 245	2 336	16	37 376
	Enfants	—	—	10	—
		220 410	244 250		4 950 327

* Taux d'augmentation: pour les caisses visées sous chiffre 1, 5% en 1968 et 6% en 1969; pour les caisses visées sous chiffre 2, 2% par an.
¹ Voir notre numéro du 16 octobre 1969.

Montant des subventions et incidence financière

Comme il a été signalé ci-dessus, la commission a approuvé les nouveaux montants de subventionnement calculés par le département pour tenir compte de l'égalisation des cotisations.

La somme de 32 fr. pour les femmes doit permettre, en moyenne, pour 1970, l'égalité des cotisations des hommes et des femmes sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la solidarité des hommes. Il est toutefois précisé que l'effort financier que fait l'Etat dans ce domaine est destiné à faciliter l'égalité des cotisations des hommes et des femmes; il ne peut être question que l'Etat soit engagé, à l'avenir, à couvrir par la subvention cantonale la totalité de la différence des frais.

Le montant total de la subvention pour 1970 ne sera pas plus élevé que celui qui était prévu dans le projet de loi. En effet, les calculs effectués en 1968 prévoyaient une augmentation de 30% du nombre des assurés sur deux ans (1967-1969), compte tenu des effets de l'entrée en vigueur, en 1969 déjà, de la loi d'obligation, ce qui n'a pas été le cas. L'augmentation apparaît comme devant être beaucoup plus faible et, sur la base de l'effectif présumé de 1969, le montant de cinq millions de francs de subvention déjà prévu ne devrait donc pas être dépassé.

Memento genevois

17e SALON DES ARTS MÉNAGERS: les conférences professionnelles (entrée quai de l'Ecole-de-Médecine 18, porte du secrétariat).
Jeudi 30 octobre, 10.00: réunion d'information à l'intention des apprentis de l'industrie du bois: « La sécurité sur les chantiers et l'utilisation de l'outillage électrique dans la profession du bois », par M. Charles Ammann, ingénieur EPF, chef du bureau de Lausanne de l'Inspection des installations à courant fort.
COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45, « L'Aide-Mémoire », de J.-C. Carrière, avec Nicole Courcel et Michel Auclai (Galas Karsenty-Herbert).

Nouveau film du Vietnam :

LES FILAOS DE THAM

Jeudi 30 octobre, à 20 h. 30, Maison du Faubourg (Terreaux-du-Temple 6). Entrée libre. Un document bouleversant de la vie que mène une famille vietnamienne pendant la guerre sous la pluie presque ininterrompue de bombes.

Organisation : Peuple et culture.

OFFRES D'EMPLOI

Département de la
prévoyance sociale et
de la santé publique



Office des allocations
aux personnes âgées

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UNE MÉCANOGRAPHE

pour ses deux groupes NCR 500.

Nous demandons :

- bonne formation ;
- travail indépendant.

Nous offrons :

- poste stable et bien rémunéré ;
- possibilité de formation sur ordinateur troisième génération (NCR Century) ;
- conditions agréables et travail varié ;
- semaine de cinq jours ;
- avantages sociaux.

Candidats de nationalité suisse peuvent envoyer les offres écrites, avec photo et curriculum vitae, à la direction de l'

Office des allocations aux personnes âgées,
28-30, avenue Ernest-Pictet, 1211 Genève 15.

Département de la
prévoyance sociale et
de la santé publique



Office des allocations
aux personnes âgées

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

employé(e)s de bureau

Nous demandons :

- bonne formation commerciale, certificat de fin d'apprentissage ou équivalent ;
- précision et préférence pour les chiffres ;
- travail indépendant.

Nous offrons :

- postes stables et bien rémunérés ;
- conditions agréables et travail varié ;
- semaine de cinq jours ;
- avantages sociaux.

Candidats de nationalité suisse peuvent envoyer les offres écrites, avec photo et curriculum vitae, à la direction de l'

Office des allocations aux personnes âgées,
28-30, avenue Ernest-Pictet, 1211 Genève 15.

Réalité palestinienne

Exposition, vente, conférence, film du 1^{er} au 5 novembre 1969, ouverte de 14 à 23 h. Entrée libre.

Genève,
Salle communale de Plainpalais
Comité de soutien du peuple palestinien

Case postale 42, 1212 Grand-Lancy

Tout belle œuvre est un germe planté en avril et qui s'épanouira en octobre.
Théophile Gautier

XX^e CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL

GENÈVE - 15 au 23 novembre 1969

Ouverture de la location au Palais des expositions

Mercredi 29 octobre 1969, à 10 h. Le bureau de location pour le concours hippique fonctionnera dès le 29 octobre, à 10 h., tous les jours, au Palais des expositions, selon l'horaire suivant:

le matin de 10 h. à 12 h. 30

l'après-midi: de 15 h. à 19 h.

(samedi, fermeture à 17 h. 30)

Les commandes par téléphone ne seront acceptées qu'à partir du vendredi 31 octobre, tél. (022) 43 30 43. D'autre part, nous rappelons que l'on peut également commander des places par correspondance en utilisant les fiches de location à disposition à l'Office du tourisme, place des Bergues 3.

Un homme heureux a peu d'idées, un homme à idées n'est pas heureux.

Michel Debré

INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES — GENÈVE

Professions enseignées par écoles spécialisées

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
BIBLIOTHÉCAIRE
ANIMATEUR - ANIMATRICE
LABORANTINE MÉDICALE
ASSISTANTE DE MÉDECIN

Programmes et renseignements:
Rue Prévost-Martin 28, 1211 Genève 4
Tél. (022) 25 02 53

OFFRES D'EMPLOI

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour le secrétariat de la Clinique de gynécologie

une secrétaire sténodactylographe

de langue française ayant si possible des connaissances des termes médicaux ou en tout cas la facilité d'assimiler facilement ceux-ci.

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 1969 ou date à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, références et copies de certificats au chef du personnel de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour un laboratoire de l'Ecole de chimie

un préparateur magasinier

à mi-temps, de préférence le matin. Il s'agit d'un emploi stable qui conviendrait à une personne douée d'initiative.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et références au chef du personnel de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4.

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ DE GENÈVE

cherche des

MONTEURS-ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

- de nationalité suisse;
- âgés de moins de 40 ans;
- titulaires du certificat fédéral de capacité;
- les candidats non porteurs d'un certificat fédéral de capacité sont susceptibles d'être formés.

Il propose:

emplois stables avec caisse de retraite;
semaine de 5 jours;
assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services industriels, pont de la Machine, 1204 Genève.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LAUSANNE DÉMOCRATIE MODÈLE ?

Dans le « Feuille d'Avis de Lausanne », notre confrère L. Polla se livre à différentes supputations sur la participation des électeurs et des électrices aux prochaines élections. Il écrit notamment :

« Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici l'ardeur avec laquelle électrices et électeurs se sont rendus aux bureaux de vote pour déposer leur bulletin.

1937 (système majoritaire) : 83 % ; 1941, 62,29 % ; 1945, 70,5 % ; 1949 (système de la RP) : 70,6 % ; 1953, 60 % ; 1957, 53,1 % ; 1961 (les femmes votent), 37,4 % (hommes : 45,7 %, femmes : 31,1 %) ; 1965, 37,9 % (hommes : 47,3 %, femmes : 31 %).

Parviendra-t-on cette année à dépasser 40 % ?

Au-delà de 40 %, ce sera un bon résultat ; au-delà de 45 %, une forte participation et plus de 50 % un beau succès ! »

Les vœux de notre confrère sont modestes — et nous ne saurions lui en faire reproche — mais il est tout de même navrant que, dans une démocratie modèle, on doive considérer comme une forte participation une participation allant de 45 à 50 %.

ROLLE ENCORE TIMIDES

Malgré d'immenses efforts pour intéresser la gent féminine locale à la politique, les partis n'ont pas rencontré un très grand succès. Nous sommes heureux toutefois que le Parti socialiste l'ait tout de même emporté dans ce domaine. En effet, il aura deux candidates sur sa liste de 32 noms, alors que l'Entente démocratique (l'emballage qui englobe radicaux et libéraux) n'en aura qu'une pour une liste de 42 !

MONTREUX PROPAGANDE ORIGINALE

D'une façon générale, la propagande en vue des élections communales n'a pas pris des formes particulièrement originales dans notre canton. A Montreux, cependant, le Parti libéral sort des voies ordinaires. Il a mis sur pied une grande revue avec la participation de plus de cent acteurs, musiciens, chanteurs, costumiers et décorateurs. Il entend, nous dit le « Journal de Montreux », « d'une part, révéler l'opinion publique souvent par trop apathique et, d'autre part, contribuer à alimenter les caisses de diverses institutions montreusiennes en faveur de la jeunesse. »

L'idée nous paraît ingénieuse. Séduira-t-elle les électeurs et les électrices et leur fera-t-elle oublier

la politique de droite menée par les libéraux ? C'est ce qu'on verra bientôt.

ROCHE ÉNERGIQUEMENT À LA LUTTE

Le Parti socialiste de Roche se porte bien. Jeune et dynamique, il a non seulement refusé le dépôt d'une liste unique comme le lui proposait la droite, mais il a encore déposé, sous le nom d'« Entente ouvrière », une liste de 36 candidats pour les 45 sièges du Conseil communal. Pour leur part, les bourgeois n'ont trouvé que 22 candidats.

AIGLE DÉPASSÉ ?

Le Parti radical aiglon a tenu, l'autre soir, une « table ouverte » à laquelle participaient ses trois représentants à l'exécutif communal. Dans son compte rendu, la « Feuille d'Avis du District d'Aigle » relate :

« Il ressort d'une discussion animée que le problème le plus urgent pour les années à venir est celui des locaux scolaires. »

En toute objectivité, il nous semble que l'urgence d'un tel problème eût dû ressortir bien avant une discussion électorale, si animée soit-elle ! Les municipaux radicaux aiglons seraient-ils dépassés par les événements ? **VÉBÉ.**

LAUSANNE: Les socialistes vous renseignent...

Propagande électorale pour les élections communales des 7, 8 et 9 novembre 1969

Mercredi 29 octobre, au Café de la Place-d'Armes; présidence: M. Guex; orateurs: M. Bussey et M. Piller. Café des Faverges, présidence: M. Thuillard; orateur: M. Deppen.

Jeudi 30 octobre, au Café Rond-Point Beaulieu; présidence: M^{me} Favre; orateurs: M. Bussey, M. Deppen et M. Piller.

Vendredi 31 octobre, au Café Chez Fantini; présidence: M. Piller; orateurs: M. Bussey et M^{me} Grossenbacher; Café de Valency, présidence: M. Vincent; orateurs: M. Maret et M^{lle} Staehelin; Café de l'Ours, présidence: M^{me} Favre; orateurs: M. Deppen et M. Tuscher.

Mardi 4 novembre, au Café de la Navigation, présidence: M. Ed. Lavanchy; orateurs: M. Deppen et M. Bussey.

Mercredi 5 novembre, au Café du Pont-de-Chailly, présidence: M^{me} Favre; orateurs: M. Deppen et M. Tuscher.

Invitation cordiale à tous les citoyens et citoyennes. Début des séances: 20 h. 30.

Réunion d'information sur l'initiative contre l'exportation d'armes

Dernièrement s'est constitué un Comité vaudois de soutien de l'initiative contre l'exportation d'armes. Ce comité organise une rencontre générale qui se tiendra mercredi 29 octobre à la Maison du Peuple, salle 3, à Lausanne.

Il est souhaitable que toutes les organisations de paix, les syndicats, les partis politiques qui ont soutenu l'initiative, enfin tous les pacifistes participent à cette rencontre. Nous savons qu'après le scandale Buhle, le peuple suisse a été indigné. Aujourd'hui, une initiative est lancée et il s'agit maintenant que tous la soutiennent.

Le comité vaudois s'est fixé fin décembre pour la récolte des signatures. Pour le canton de Vaud, il en faut 10 000. C'est important. Mercredi 29 octobre, tous les détails seront donnés. Pour en être davantage informé, voici l'ordre du jour: 1. Introduction au problème et situation actuelle du mouvement; 2. Brève documentation (problèmes techniques); 3. Répartition du travail de récolte de signatures par régions; 4. Moyens d'action; 5. Sens d'une telle initiative (exposé); 6. Divers.

Le problème est important et il nous faut agir.

Pour le Comité vaudois de l'initiative populaire pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes: **ERIC VORUZ.**



CABLES TÉLÉPHONIQUES. — Dès la fin d'octobre 1969 et jusqu'à la fin de 1970, la Direction d'arrondissement des téléphones de Lausanne procédera à la pose et au montage de nouveaux câbles téléphoniques sur le tronçon Lausanne—Saint-Maurice de la route nationale N° 9.

L'accès aux canalisations étant souvent placé au centre de la chaussée, il en résultera quelques restrictions dans la circulation routière.

Les travaux s'effectueront en plusieurs endroits simultanément entre 7 h. et 18 h. du lundi au vendredi, sauf dans la région de Rivaz où, compte tenu de l'étroitesse et de la sinuosité de la route, ils s'exécuteront de nuit.

Il est recommandé aux véhicules dépassant les largeurs réglementaires et devant se déplacer entre Lausanne et Saint-Maurice de le faire avant 7 h. ou après 18 h. La Gendarmerie vaudoise et la Division de construction de la Direction d'arrondissement des téléphones de Lausanne renseignent à ce sujet.

S Métallique dès Fr. 149.—
K Plastique dès Fr. 148.—
I En bois dès Fr. 79.—



BIENNE
Rue de la Gare 4, tél. 2 30 11
LAUSANNE
Rue Richard 16, tél. 22 36 42

Le Tribunal fédéral cherche

3 aides de maison

pour travaux de nettoyage, etc. Age: 20 à 40 ans. Ni connaissance des langues, ni apprentissage nécessaires. En cas de convenance, place permanente.

Salaires de base: selon la classification des fonctions (25^e à 22^e classe de traitement, cette dernière seulement après un certain temps). Voir la mise au concours publiée dans le « Bulletin des places vacantes de l'administration fédérale générale » (annexe de la « Feuille fédérale »).

Délai d'inscription: 5 novembre 1969.

Adresser les offres de services avec certificats à la **Chancellerie du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.**

GENÈVE

L'ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT

La frousse gagne les rangs libéraux

En présence du danger qui menace le tandem libéral Picot—Vernet, dont ni l'un ni l'autre ne sont certains de grouper le tiers des électeurs sur leur nom, plusieurs libéraux sont d'avis qu'il convient de reconsidérer la situation. C'est pourquoi, les instances dirigeantes du Parti libéral se réuniront à nouveau vendredi dans la journée pour prendre une décision définitive. Vraisemblablement l'on s'achemine vers la solution préconisée par les radicaux et les chrétiens-sociaux, avec deux candidats pour chacun de ces deux partis et un libéral. De par leur intransigeance manifestée jusqu'ici, les libéraux se sont rendu compte qu'ils allaient au-devant de la perte de leur siège au Conseil administratif de la ville, car il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'entre M^m. Picot et Vernet, le choix de l'électeur est vite fait, que le premier nommé serait élu au Conseil d'Etat. En présence de ce danger certain, les libéraux les plus durs se sont sérieusement ramollis. Enfin, un autre danger se profilait à l'horizon: celui de la présidence du Grand Conseil qui pouvait échapper au Parti libéral, dont c'est le tour d'accéder à ladite présidence.

La musique à Lausanne Dernier concert de l'ORS

Berlioz, Bloch et Brahms étaient au programme du deuxième rendez-vous fixé au public lausannois par l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par son chef, le maître Paul Klecki. Le violoniste Zvi Zeitlin était le soliste de ce concert, qui débutait par l'ouverture de l'opéra « Benvenuto Cellini », du célèbre compositeur français du XIX^e siècle, Hector Berlioz. C'est une œuvre magistrale (autant que nous puissions en juger par ce bref extrait) par sa puissance dramatique et par sa construction. Des périodes douces et tendres ou règnent les cordes alternent avec des instants d'une violence extrême, mis en évidence par les cuivres.

Tout autre était le « Concerto pour Violon », du Suisse Ernest Bloch, interprété pour le dixième anniversaire de sa mort et dans lequel apparaissait Zvi Zeitlin, qui possède un jeu sobre. Le soliste maîtrisa totalement cette pièce longue et ennuyeuse, mais cependant difficile. Bloch n'est pas un compositeur qui truffe ses morceaux de dissonances, comme le font les contemporains, mais ce n'était pas non plus la musique douce et chantante des romantiques. C'est une œuvre qui m'a paru hermétique et qui m'a laissé totalement indifférent. Succès néanmoins considérable pour ce concerto, à moins que les forts

nombreux applaudissements n'aillent à Klecki et à Zvi Zeitlin ?

Changement de décor après l'entracte avec la « 4^e symphonie », de Johannes Brahms. C'est de la grande musique d'un lyrisme émouvant et parfois presque pompeux avec déploiement de tout l'orchestre. Tantôt tendre, tantôt grandiose, mais jamais effacé, l'œuvre de Brahms était une fresque musicale à rapprocher de ce qu'a fait Proust en littérature et Visconti en cinéma. Une grande et belle œuvre magistralement dirigée par le maître Paul Klecki.

Le public lausannois me laisse de plus en plus pantois. En effet, après avoir fait une véritable ovation à Bloch, ce ne fut qu'un honorable accessit que la salle, qui s'impatientait depuis un long moment déjà, décerna à la « 4^e symphonie ». Sitôt la dernière note perçue, les gens se dépêchèrent de quitter la salle. N'auraient-ils pu patienter quelques minutes pour réserver à Brahms le succès qu'il méritait ?

Danyel Grivel.

**DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT**

LAUSANNE: Chiens au travail.

Les 8 et 9 novembre prochains aura lieu à Lausanne, le championnat suisse de travail 1969 du chien berger allemand. Cette importante manifestation canine rassemblera 47 concurrents, venus de toutes les régions de la Suisse, et se déroulera aux environs de Lausanne, entre La Blécherette et Bousens, Goumoens-la-Ville et Echallens, en passant par Etagnières, Assens et Bioley-Orjulaz.

INSPECTEUR DE GYMNASTIQUE.

Pour succéder à M. Louis Perrochon, inspecteur cantonal de la gymnastique, admis à faire valoir ses droits à la retraite, le Conseil d'Etat a désigné M. Jacques Lienhard, actuellement maître de gymnastique au Gymnase de la Cité. M. Lienhard est né en 1936.

Premier concert populaire de l'OCL

Le premier concert populaire de la 17^e saison aura lieu dimanche 2 novembre, à 11 h. 15, au Théâtre municipal, sous la direction de Victor Desarzens, avec Assaf Bar-Lev, bassoniste, comme soliste.

Le programme prévoit des œuvres de W.-A. Mozart, d'A. Honegger et de P. Hindemith.

Prix des places: Fr. 1.—

Attention: ouverture de la location **vendredi 31 octobre 1969, à 10 h. 30,** à la caisse du Théâtre.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Ils crèvent l'écran! Le matin... le saint... l'impitoyable...
3 SALOPARDS... 1 POIGNÉE D'OR
George Hilton, Hunt Powers, Walter Barnes
Scope - Couleurs - Parlé français

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première
Un formidable «thriller» bourré d'action
Robert Vaughn, David McCallum, Curd Jurgens, Terry Thomas
TUEURS AU KARATÉ
En français - En couleurs

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 18 ans
2^e semaine Première
Palme d'or du Festival de Cannes 69!
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Version franc. - Couleurs - Fav. suppr.
Ce film passe en vers. orig. anglaise au LIDO

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
6^e semaine
Niven, Belmondo, Bourvil, Wallach et Sylvia Monti dans
LE CERVEAU
Un film de Gérard Oury
Venez rire avec eux!
Eastmancolor - Francscope

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 17.15, 20.30 16 ans
Première suisse
D'après le roman de Joseph Kessel
L'œuvre sublime de J.-P. Melville, qui vous prend aux tripes!
L'ARMÉE DES OMBRES
Lino Ventura, Paul Meurisse, Simone Signoret, J.-P. Cassel (Fav. susp.)
«Le» film français de cette saison!

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans révolus
Mardi et vendredi, 12.15
KURONEKO («Les Vampires»)
du célèbre metteur en scène Kanelo Shindo. Times: «...une des meilleures histoires d'esprits depuis des années...»
Version originale s.-titrée français-allemand. Faveurs suspendues à 21 heures. Première vision romande.

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
DERNIER JOUR
En grande première vision
Un superfilm policier poignant et sexy avec Rita Hayworth, Giuliano Gemma, Klaus Kinski, dans
LE BATARD
Parlé français - Technicolor

Palace Tél. 22 13 30
En franç.: 14.00, 20.15, 22.15 16 ans
En angl.: 16.15, 18.15 (s.-t.)
Première
Richard Burton et Rex Harrison dans
L'ESCALIER (STAIRCASE)
produit et réalisé par Stanley Donen
Panavision - Technicolor (Fav. susp.)

Atlantique Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première suisse
J.-P. Belmondo, Catherine Deneuve, le plus beau couple du cinéma actuel, réuni par François Truffaut, dans
LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI
d'après l'œuvre de William Irish, avec Michel Bouquet
Scope - Eastmancolor

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
DERNIER JOUR
LA RELIGIEUSE DE MONZA
Anne Heywood, Antonio Sabato, Hardy Kruger - Eastmancolor
Tiré des dossiers secrets du Vatican, après 360 années de silence

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Première - 3^e semaine
Palme d'or du Festival de Cannes 69!
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Vers. orig. angl., s.-t. - Fav. suppr.
Ce film passe en version française au COLISÉE

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.15 14 ans
DERNIER JOUR
LA BATAILLE D'ANGLETERRE
Une production Harry Saltzman

Corso-Renens Tél. 34 00 35
RELACHE
Dès jeudi:
20.30 16 ans
5 GACHETTES D'OR

Le «gaulliste de gauche» Vallon exclu du groupe UDR

Le plus intransigeant des gaullistes de gauche, M. Louis Vallon, 68 ans, a été hier exclu du groupe parlementaire gaulliste à l'unanimité des membres du bureau politique de cette formation.

Ancien directeur adjoint du cabinet du général de Gaulle à la libération de la France, M. Vallon, inscrit au Parti socialiste avant la guerre, est une des personnalités les plus remuantes de l'Assemblée nationale. Son franc parler et la vigueur de ses critiques à l'égard de tous ceux qu'il soupçonnait de conservatisme, l'appui sans mesure qu'il n'a cessé d'apporter aux thèses gaullistes de la participation sur le plan social, l'avaient depuis toujours distingué comme le véritable leader de l'aile gauche du gaullisme. M. Vallon qui avait pris M. Pompidou comme cible préférée alors que ce dernier était premier ministre du général de Gaulle vient de publier sous le titre «L'Anti-de Gaulle» une brochure qui est un pamphlet acerbe dirigé contre l'actuel président de la République. Il y compare M. Pompidou à Sancho Pança et suggère notamment par cette comparaison qu'à la différence du serviteur qui, tout en étant l'anti-Don Quichotte était demeuré fidèle à son maître, M. Pompidou n'était pas resté fidèle au général de Gaulle et ne restait que l'anti-de Gaulle.

La parution de ce livre est à l'origine directe de l'exclusion définitive de M. Vallon du groupe parlementaire gaulliste. Cette exclusion, la mesure la plus grave prévue par les statuts du groupe, est la première à être prononcée par les leaders de l'UDR.

M. Vallon, après son exclusion, a déclaré qu'il allait se défendre et a laissé entendre qu'il ferait appel devant le général de Gaulle de la mesure qui le frappe. Il a également accusé le président de la République d'être à l'origine de cette mesure. Survenant deux jours après l'échec électoral de M. Couve de Murville, ancien premier ministre, l'exclusion de M. Vallon constitue, selon les observateurs, un fait politique relativement important.

Elle est généralement interprétée comme la volonté d'éliminer progressivement des rangs du groupe UDR à l'assemblée les plus intransigeants parmi les élus gaullistes et particulièrement ceux qui sont sensés en diriger l'aile gauchisante. L'un des leaders de cette fraction, numériquement peu nombreuse mais très remuante, M. René Capitant, ancien ministre de la Justice du général de Gaulle s'est trouvé éliminé, comme ancien ministre de M. Couve de Murville, sans avoir pu, comme cinq de ses collègues de ce gouvernement, tenter, à l'occasion d'une élection partielle, de revenir au Palais Bourbon.

L'exclusion de M. Vallon est en même temps considérée comme la preuve de la volonté des dirigeants de l'UDR de maintenir la cohésion politique de leur formation en amputant celle-ci, au besoin, des plus contestataires de ses membres. Cette exclusion traduit enfin un état de fait : M. Vallon entre dans l'opposition aux côtés de laquelle il s'était épisodiquement rangé déjà à l'occasion de plusieurs votes importants.

W. SPÜHLER EN YUGOSLAVIE

Willy Spühler, chef du Département politique fédéral est arrivé, mardi soir, à Belgrade. Il a déclaré à son arrivée que c'était un grand plaisir pour lui d'être en Yougoslavie, pays avec lequel la Suisse entretient des relations amicales. Il ajouta qu'il était sûr que les entretiens qu'il aurait à Belgrade dans les domaines politique et économique seraient très fructueux et réciproquement bénéfiques.

Dans une déclaration à l'agence de presse Tanjug et à la radio de Belgrade, W. Spühler a déploré le désastre qui a frappé la population de Banja Luka, et souligna que le peuple suisse compatissait aux souffrances de la population dans cette catastrophe. Il assura que l'aide de la population suisse à celle de Banja Luka ne manquerait pas.

Le conseiller fédéral Spühler rend une visite faite en juin dernier par son homologue M. Tepavac. Les premiers entretiens auront lieu au Ministère des affaires étrangères aujourd'hui. Cet échange de vues portera sur les problèmes internationaux et sur la coopération bilatérale.

Cet après-midi, W. Spühler sera reçu par le président Tito à Karadjordjevo. Ensuite, le conseiller fédéral Spühler visitera la ville de Novisad, la galerie Matica Srpska et la collection d'art Pavle Beljanski. Pendant son séjour en Yougoslavie, W. Spühler visitera l'institut de recherche nucléaire Boris Kidric, à Vinca. Avant de quitter la Yougoslavie, il tiendra une conférence de presse à Dedinje.

LA GRÈVE DES «EUROCRATES»

La grève de vingt-quatre heures déclenchée mardi par les fonctionnaires européens pour protester contre les licenciements prévus dans le personnel scientifique des centres Euratom (à Ispra, Karlsruhe, Petten et Geel), et contre les modifications que les Etats membres du Marché commun veulent apporter au statut du fonctionnaire européen a été suivie massivement, dit-on de source syndicale.

Tandis qu'une délégation manifestait, mardi matin, devant le centre européen du Kirchberg, à Luxembourg, où siégeaient les ministres de la recherche, à Bruxelles, les fonctionnaires assistaient, dans les locaux Schumann et Berlaymont, à des assemblées débats, dirigées par les responsables syndicaux, groupés au comité d'action. Thème général : le ma-

laisse que vit l'intégration européenne se répercute sur la fonction publique européenne.

A l'issue de ces réunions, il a été décidé qu'une délégation syndicale se rendrait aujourd'hui à Luxembourg, où elle doit être reçue par le président du Conseil des ministres en exercice, le Hollandais de Coster. En outre, un télégramme a été transmis au conseil pour attirer l'attention des ministres sur les réactions des fonctionnaires européens contre toute décision négative du conseil relative aux programmes de recherche d'Euratom.

Les grévistes estiment notamment que toute décision sur ces programmes et par conséquent sur les licenciements de personnel est inopportune avant le sommet européen de La Haye, les 17 et 18 novembre.

W. BRANDT: «UN PEUPLE DE BONS VOISINS»

Huit jours après son investiture comme chancelier, Willy Brandt a donné lecture, hier matin devant le Bundestag, d'une déclaration gouvernementale consacrée en grande partie aux problèmes intérieurs: réforme de la fiscalité, politique de structure régionale, réformes de l'enseignement et de la recherche scientifique. La déclaration de W. Brandt n'a pas apporté de surprise en matière de politique étrangère. Le chancelier a rappelé les points déjà connus de son programme: soutien à la candidature britannique à la CEE, ainsi qu'à celle des autres pays demandant l'adhésion; offre de négociations avec la Pologne et l'URSS, et offre aussi de consultations avec l'Allemagne de l'Est sur la base du concept: «la RFA n'est pas un Etat étranger, mais il y a deux Etats sur le territoire de la nation allemande»; signature à brève échéance du traité de non-prolifération nucléaire. Le chancelier a parlé pendant une heure et demie d'une voix sourde et rauque, sans envolée oratoire et en négligeant les interruptions de l'opposition chrétienne-démocrate. Il a conclu sous les applaudissements de la majorité socialiste et libérale par une profession de foi en la démocratie: «Moins que jamais, a-t-il dit, je crois que la deuxième démocratie allemande suivra le chemin de la République de Weimar. Nous voulons être à l'intérieur et à l'extérieur un peuple de bons voisins.»

AU TRIBUNAL DE POLICE DE LAUSANNE Des rancunes idéologiques

Il arrive que les pacifistes n'aient pas tous la même conception de la paix. Question de nuances. Les uns sont contre tout service, quel qu'il soit, les autres préconisent un service civil international, enfin certains préfèrent accomplir les devoirs militaires dans les troupes non armées. C'est précisément cette divergence de vue qui a opposé Jean-Yves Queffelec et Jean-Claude Petterson. Ce dernier comparait seul sous l'inculpation d'atteinte à la sécurité militaire et d'incitation à la violation des devoirs militaires.

A l'origine de ce procès, la rédaction d'un tract particulièrement virulent, distribué lors des journées militaires de Genève et dans un collège lausannois. Les deux protagonistes se rejettent les droits d'auteur. Le manifeste dénonçait les excès de notre armée et invitait chaque soldat et future recrue à renvoyer son livret militaire, à refuser de payer les impôts militaires, à soutenir les objecteurs de conscience, et encourageait la désertion.

Jean-Claude Petterson, tapissier-décorateur de métier, travaille à son compte depuis peu. C'est un idéaliste sincère. Des yeux bleus, une moustache bien taillée, un pull à col roulé, une personnalité pleine de bon sens. A côté de lui, sur le banc, il a déposé le petit livre rouge de la défense civile... Il a fonctionné comme secrétaire pour le Mouvement des résistants à la guerre.

Son co-accusé, Jean-Yves Queffelec, d'origine bretonne, fait défaut. Après avoir purgé une peine de six mois d'emprisonnement pour avoir déserté l'armée française, cet agent de douane avait fait un séjour dans notre pays. C'est durant cette période qu'il avait pris contact avec différents groupements anarchistes et avait en outre fait la connaissance de Petterson. Poète à ses heures, Queffelec est aussi un extrémiste acharné. N'est-il pas allé jusqu'à traiter Petterson de «sale bourgeois»? Ses convictions

l'ont incité à rédiger un tract que son ami a désapprouvé. Passant outre à ses recommandations, Queffelec va même profiter de l'hospitalité de Petterson pour utiliser à son insu sa machine à écrire et entamer le stock de papier réservé au Mouvement des résistants à la guerre.

Arrêté à Genève, l'anarchiste français tente de se disculper en accablant Petterson. Celui-ci continue cependant à nier toute participation au tract:

— Je n'ai pas participé à la rédaction de ce manifeste. J'ai le courage de signer mes écrits. J'avais fait un projet de texte. Queffelec l'a trouvé trop anodin. Il m'a demandé de l'aider à distribuer des tracts à Genève. J'ai refusé. Il s'en est alors chargé personnellement. J'ai pu recueillir environ deux mille exemplaires trouvés dans un sac de voyage, pour les camoufler.

Un étudiant aux cheveux longs vient témoigner:

— Oui, je reconnais avoir diffusé les tracts de Queffelec dans mon collège, mais je n'ai aucunement contribué à leur rédaction.

Arthur Villard, de Bienne (félicité par son avocat, M^e Reuth, pour son prix littéraire!), dresse le portrait de son disciple:

— C'est un garçon plein de gentillesse et de générosité, trop peut-être. Je suis persuadé qu'il n'est pour rien dans cette affaire. Queffelec l'a mis dans le coup pour des raisons de rivalités entre les groupements pacifistes. C'est un acte de vengeance. Si vous condamnez mon camarade, c'est une honte!

(Par la suite, A. Villard se fera expulser de la salle pour avoir murmuré: «Le palais de l'injustice».) On entendra encore les témoignages d'un gymnasiaste et du pasteur Viller, de Genève, qui viendront parler en faveur du prévenu. Son avocat, M^e Reuth, a, dans sa plaidoirie, insisté sur la bonne foi de son client. Il a émis des réserves sur la valeur des

déclarations du co-accusé, qui a agi par passion.

Finalement, le tribunal, présidé par M. Gillieron, n'a retenu aucune peine contre Jean-Claude Petterson. En revanche, il a condamné par défaut Jean-Yves Queffelec à 15 jours d'emprisonnement, moins deux jours de préventive, avec deux ans de sursis, et aux frais de la cause. K. Sch.

Après le procès

Une conférence Villard

«Défense civile? Vers la militarisation totale et la «chasse aux sorcières», tel était le titre de la conférence faite mardi soir à Lausanne, après le procès Petterson, par Arthur Villard, député de Bienne et président du groupe suisse de l'Internationale des résistants à la guerre, qui a particulièrement critiqué «le petit livre rouge de M. von Moos» sur la défense civile. «Ce livre, a dit l'orateur, est un affront et une provocation pour la bonne moitié du peuple suisse. Il fait craindre un nouveau péril, celui de la militarisation croissante et de l'atteinte aux libertés démocratiques.» En conclusion, A. Villard a dit que le livre sur la défense civile était tout juste bon «pour le ramassage au profit des chiffonniers».

«Les excès militaristes et les atteintes de plus en plus graves aux libertés (mesures répressives prises contre des élèves de l'Ecole normale à Hitzkirch qui avaient distribué un tract à des soldats, renvoi d'employées des PTT, à Bienne, arrestation du lieutenant-colonel Varrone en liaison avec le scandale «Florida», déclaration de guerre aux membres de l'opposition et aux pacifistes dans le livre dit de défense civile) démontrant à notre sens combien urgente est devenue l'unité d'action de tous ceux qui veulent s'opposer à l'introduction dans notre pays d'un régime un tant soit peu semblable à la dictature des colonels grecs», a déclaré l'orateur.

Désolation à Banja Luka

80% des habitations et autres bâtiments de la ville yougoslave de Banja Luka, à 190 km. au sud-est de Zagreb, ont été détruits par les deux tremblements de terre survenus dimanche et lundi. Selon les premières estimations, le nombre des sans-abri s'élève à plus de 50 000, dont 45% d'enfants. L'eau potable est contaminée et l'électricité est coupée. L'industrie de Banja Luka est anéantie.

Craignant d'autres secousses telluriques, 250 000 habitants de la région, située en Bosnie, se préparaient, mardi, à passer une seconde nuit en plein air, par des températures voisines de zéro degré.

Plus de 600 personnes de l'hôpital en ruines de Banja Luka ont été évacuées sous des tentes. Les écoles et des foyers de jeunes ont été détruits. La région sinistrée s'étend sur quelque 70 km. et comprend plusieurs localités. Répondant à une demande d'aide de la Croix-Rouge yougoslave, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé, mardi à Genève, un appel international en vue de secourir les 100 000 habitants de Banja Luka et des villages avoisinants.

«Forcing» cubain

Le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, a ajourné toutes les vacances et fêtes cubaines à l'exception de Noël, jusqu'à ce que la récolte de sucre soit terminée en juillet 1970.

Ainsi que l'a annoncé Fidel Castro lundi soir, les vacances et les jours de fêtes seront célébrés en travaillant dans les champs de canne à sucre afin de mener à bien la récolte gigantesque de 10 millions de tonnes de sucre. En revanche, il a promis les «fêtes les plus joyeuses jamais célébrées dans le pays» lorsque la récolte serait terminée.

Des milliers de travailleurs à Cuba ont quitté leur foyer lundi dans des camions, emportant avec eux leurs biens, pour des mois de travail volontaire dans les champs de canne à sucre.

Moscou «tient» solidement Prague...

L'Union soviétique va accroître ses livraisons de matières stratégiques à la Tchécoslovaquie de façon à aider ce pays à se sortir de ses difficultés économiques: tel est le point essentiel du communiqué publié mardi à l'issue de la visite officielle de neuf jours que vient d'effectuer à Moscou une délégation tchécoslovaque conduite par M. Husak, secrétaire général du parti.

Le communiqué a affirmé en outre que l'Union soviétique fournira à la Tchécoslovaquie l'aide scientifique et technique qui lui est nécessaire ainsi que l'équipement qui lui permettra de construire la nouvelle centrale atomique.

Les deux parties insistent sur leur volonté «d'assurer le développement de leur collaboration économique ainsi que l'intégration socialiste des pays frères».

En ce qui concerne le renforcement de leurs contacts, le communiqué dit: «Les deux pays accordent beaucoup d'importance à l'amitié et à une coopération étroite de leurs forces armées et de celles des au-

tres pays de la communauté socialiste.»

«Les deux parties ont l'intention d'approfondir les activités et les liens d'amitié entre les forces tchécoslovaques et les forces soviétiques stationnées dans ce pays à titre temporaire», poursuit le communiqué.

«Les deux délégations sont également d'accord sur le fait que l'interprétation de la souveraineté dans le contexte de la lutte des classes donne droit à chaque Etat socialiste de définir ses propres méthodes de construction du socialisme, mais aussi le devoir primordial de défendre le pouvoir de la classe ouvrière», poursuit le communiqué qui ajoute: «Dans ce contexte, chaque parti communiste est responsable de ses activités devant le peuple de son pays, et a une responsabilité internationale envers les pays de la communauté socialiste et les mouvements communistes internationaux.»

Le communiqué analyse ensuite la situation en Tchécoslovaquie durant l'ère Dubcek et remercie les pays membres du Pacte de Varsovie pour leur intervention...

● LUXEMBOURG. — Les ministres européens de la CEE ont approuvé mardi à Luxembourg un projet de coopération technique entre les Six et les autres pays d'Europe.

● LE CAIRE. — Dans une information en provenance de Tripoli, le journal égyptien «Al Gomhouria» rapporte mardi que la Libye a décidé de remplacer tous les experts européens par des Arabes.

● CITÉ DU VATICAN. — Le synode mondial des évêques a pris fin mardi après 17 jours de travaux au Vatican. Un communiqué final approuvé par l'ensemble des évêques a été publié au Vatican. Les prélats, dans un appel au pape, lui demandent de poursuivre l'exercice libre de son autorité suprême sur l'Eglise catholique au moment où la loi est en danger. Les propositions préconisant une plus grande participation des évêques aux décisions de l'Eglise ont été approuvées à une vaste majorité.

● PÉKIN. — Un avion de reconnaissance américain, sans pilote, a été abattu mardi dans l'après-midi au-dessus du territoire de la Chine, annonce l'agence Chine nouvelle.

● PARIS. — M. Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, a présenté mardi devant l'Assemblée nationale le budget pour l'année 1970, dont la principale caractéristique est un équilibre obtenu par le freinage des dépenses publiques.

● LE CAIRE. — Dès son arrivée au Caire, le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Boustani, et la délégation qui l'accompagne, ont commencé leurs conversations avec le général Fawzy, commandant en chef des forces armées de la RAU et plusieurs officiers supérieurs égyptiens.

● BRUXELLES. — La Confédération internationale des syndicats libres a envoyé un télégramme au ministre de la Justice espagnol pour protester contre la condamnation à mort par le Conseil de guerre à Burgos le 27 octobre de M. Antonio Arrizabalaga.

● VIENNE. — Le Comité central du Parti communiste autrichien, réuni en plénum, a décidé par 45 voix contre 25, et quatre abstentions, de dissoudre le mouvement de jeunesse communiste Jeunesse libre autrichienne. Cette dissolution s'explique par les violentes attaques lancées par cette organisation contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie ainsi que contre les dirigeants «orthodoxes» pro-soviétiques du parti.